

Communiqué de presse
Le 09 février 2023

Dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux,
Un jour ou l'autre, il faudra qu'il y ait la mer, une exposition photographique de Théo Giacometti est présentée
aux Tours et remparts d'Aigues-Mortes (30)
du 10 mars au 21 mai 2023



© Théo Giacometti

Contacts presse :

Pôle presse du CMN :

Marie Roy 01 44 61 21 86 presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

www.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, le Centre des monuments nationaux présente *Un jour ou l'autre, il faudra qu'il y ait la mer*, une exposition photographique de Théo Giacometti sur la place Anatole France, aux Tours et remparts d'Aigues-Mortes, du 10 mars au 21 mai 2023. Trente-cinq photographies argentiques grand format mêlant paysages et portraits sont exposées.

Camargue, terre perdue ? Montée des eaux, augmentation des températures, pollution, tourisme de masse, la région cumule les risques liés au changement climatique. Les sécheresses fragilisent l'équilibre entre les zones humides, mer, étangs et fleuves. Terre semi-immersée, la Camargue pourrait, selon le dernier rapport du GIEC, être submergée d'ici 2100, et la ville d'Aigues-Mortes être évacuée dans moins de 50 ans. Alors que certains villages sont menacés par la hausse du niveau de la mer, de nombreux habitants essaient de préserver un mode de vie traditionnel et de réfléchir à des solutions. Cette région qui se bat contre l'érosion des terres face aux marais pourra-t-elle surmonter une vague de tourisme massive ? Combien de temps les digues qui protègent les marais salants tiendront-elles face aux conditions climatiques ? Que laissera l'avenir aux habitants d'Aigues-Mortes si leur ville est détruite ? Quel avenir pour cette terre devenue un symbole de territoires menacés ?

Le travail de Théo Giacometti, alliant photographie et écriture, raconte cette terre humide et brûlée, les enjeux écologiques, humains et économiques à l'œuvre. Trente-cinq photographies argentiques grand format mêlant paysages et portraits sont exposées sur la Place Anatole France, à l'entrée des remparts d'Aigues-Mortes. Elles dessinent la diversité de la région : des Saintes-Maries-de-la-Mer et ses *abrivados* jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône, terre ouvrière désertée, la Camargue s'étend de lieux touristiques et symboles de traditions jusqu'à des territoires abandonnés et désertiques. Paysages et portraits s'entremêlent : cabanons, villages, marais et étangs dessinent le décor puissant des personnages qui l'habitent, ouvriers, éleveurs de taureaux, habitants menacés par la montée des eaux, autant de visages du territoire. Théo Giacometti fait également dialoguer ces images avec les mots, dans son texte « Le dernier homme des Marais » : l'histoire d'un personnage cheminant à travers la Camargue, comme un carnet de route ou une fiction personnelle.

Cinq tirages de la série sont exposés parallèlement à la Maison du site des Marais du Vigueirat, propriété du Conservatoire du Littoral de 1200 hectares entre le delta du Rhône et la plaine de la Crau.

« C'est une île construite par les rêves de conquête des hommes à force de digues et de barrages. Une terre humide qui se débat entre le fleuve et la mer, coincée entre une station balnéaire vieillissante et un immense complexe industriel. Des hectares de marais vaseux, de plaines salées, peuplés de moustiques voraces et d'oiseaux sauvages, bien sûr, mais habités de mythes puissants portés par un peuple hors-normes qui semble lutter aujourd'hui contre la disparition de son paradis maudit.

Attaqués de toute part, par la mer qui ronge les plages, par le progrès qui veut raser les cabanes et les touristes qui submergent les villages, les Camarguais tentent de maintenir debout un rêve qui s'effondre.

Bien sûr on ne sait pas quand, mais on en est sûr, l'eau va briser les digues pour retrouver sa place, dans ce grand marais où les hommes ont voulu s'installer. Mais alors quoi, on construit des digues, encore, ou on s'en va ? On laisse nos maisons, nos terres ? Pour aller où ?

Le sel, déjà, remonte de plus en plus loin dans les terres. Les oiseaux s'en vont, les plantes ne poussent plus. Les bétonneurs sont prêts à raser le vieux monde et à faire tomber les cabanes de pêcheurs avant qu'elles ne soient englouties par la mer.

Alors, dis-moi, ça fait quoi, un peuple qui se voit disparaître ? »

Théo Giacometti



© Théo Giacometti

Théo Giacometti

Photographe indépendant, membre du Studio Hans Lucas depuis 2018, Théo Giacometti vit et travaille à Marseille où il réalise des reportages pour la presse ou des ONG, principalement autour des questions sociales et environnementales. Il a grandi en montagne où il a appris à lire la poésie des grands espaces. C'est à travers la photographie et l'écriture qu'il s'est découvert après un parcours de chef cuisinier. Curieux des mécanismes sociaux et des humains qui façonnent notre société, il s'intéresse à de nombreux univers et aime partager et raconter les histoires qu'il traverse. Il s'est formé au portrait auprès de Richard Dumas et Eyes in Progress. Depuis plusieurs années, il consacre aussi une partie de son temps à l'organisation d'ateliers photographiques pour des publics défavorisés : centres sociaux, mineurs isolés, centres d'addictologie, jeunes aidants.

Plusieurs médias ont publié son travail : The Guardian, The New York Times, Libération, Le Monde, The Washington Post, Courrier International, Télérama, Society...

Il a été finaliste de la Bourse "Journalistes vos papiers" 2019 & 2020, de la Bourse IRIS / Terre Sauvage 2018 et 2019. Membre de l'Observatoire Photographique des Pôles, il a reçu le 2^e Prix du jury du festival de photographie « Montagne en scène » en 2014.

Son premier roman *Puisque chante la nuit*, publié en 2013 aux Éditions AO – André Odemard, a reçu la médaille de l'Assemblée Nationale. *¡Adios España!* est sorti en mars 2018.

Plusieurs de ses photographies ont été exposées au sein d'un Musée de France et son travail a fait l'objet de nombreuses expositions à travers la France.

Le programme Mondes nouveaux

La création artistique a été particulièrement affectée par la crise sanitaire. Pour soutenir le secteur, le volet culture du plan France Relance consacre 30 millions d'euros à un programme de soutien novateur à la conception et à la réalisation de projets artistiques : Mondes nouveaux. Lancé par le ministère de la Culture en juin 2021, les 264 projets retenus par un comité artistique dirigé par Bernard Blistène recouvrent la plupart des champs de la création contemporaine (arts visuels, musique, écritures, spectacle vivant, design et arts appliqués), dont de très nombreuses propositions émanant de la création la plus émergente.

Le Centre des monuments nationaux (CMN) et le Conservatoire du littoral (CDL) sont associés à ce projet pour que les créations puissent dialoguer avec des sites du patrimoine architectural, historique et naturel. Le CMN avait proposé une liste indicative de cinquante et un monuments.

Environ 70 projets proposent ainsi une création en lien avec un ou plusieurs monuments du CMN, tous traduisant l'intérêt particulier à voir dialoguer patrimoine et création vivante.

Les artistes sélectionnés ont reçu une bourse d'étude versée par le ministère de la Culture de 3 000 à 10 000 euros leur permettant d'engager une phase de recherche afin d'affiner leurs projets, en lien étroit avec le CMN et les équipes des monuments dans le cas des projets artistiques inscrits sur leurs sites. C'est au cours de cette phase de préfiguration, dans un dialogue constant avec le comité artistique, que les artistes affinent leurs propositions, établissent un calendrier, un budget et un protocole de production avant de procéder à la réalisation, à l'installation et à la présentation de leurs œuvres au public.

Retrouvez Mondes nouveaux :

www.mondesnouveaux.fr

@mondes_nouveaux

#Mondesnouveaux

Les Tours et remparts d'Aigues-Mortes



© David Bordes – Centre des monuments nationaux

Saint Louis décide de fonder la ville sur un site marécageux au bord de l'étang de l'Abbé. À cette fin, il échange des terres avec les moines de l'abbaye de Psalmodi voisine. L'objectif est, d'une part, de créer un port pour avoir un accès à la mer, lieu de tous les échanges avec l'Orient, et d'autre part de démontrer symboliquement la puissance royale avec la construction de la tour de Constance. Celle-ci est achevée en 1248 alors que dès 1246, le roi avait établi une charte de privilèges très favorable aux habitants de la ville. Les remparts sont construits entre 1270 et le début du XIV^e siècle par les successeurs de saint Louis. C'est en 1248 et en 1270 que partent d'Aigues-Mortes les deux dernières croisades. Aigues-Mortes ne connaît qu'une brève prospérité qui décline dès le XIV^e siècle en raison de l'ensablement des canaux et du port, mais aussi de la concurrence du port de Marseille. Aujourd'hui, la cité est considérée comme l'une des plus belles places militaires médiévales de France.

Les Tours et remparts d'Aigues-Mortes sont ouverts au public par le Centre des monuments nationaux.

Informations pratiques

Logis du Gouverneur
30220 Aigues-Mortes
Tél. : 04 66 53 61 55
www.aigues-mortes-monuments.fr

Exposition en extérieur, accessible librement et gratuitement.

Horaires du monument

Du 1er octobre au 30 avril : 10h - 17h30. Ouverture de la caisse : 10h-13h / 14h-16h45. A partir de 16h30, le public peut visiter au choix la tour de Constance ou les remparts.

Du 1er au 30 septembre : 10h - 17h30. Ouverture de la caisse : 10h-16h45. A partir de 16h30, le public peut visiter au choix la tour de Constance ou les remparts.

Du 02 mai au 31 août : 10h - 19h. Ouverture de la caisse : 10h-18h15. A partir de 18h, le public peut visiter au choix la tour de Constance ou les remparts.

Dernier accès dans le monument 45 minutes avant la fermeture.
Fermetures les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Tarifs du monument

Tarif individuel : 8 €

Tarif groupe adulte : 6,50 €/personne, à partir de 20 personnes, sans réservation.

Tarif groupes scolaires et périscolaires (30 élèves maximum) : 40 €.

Gratuité

Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)

18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)

Personne handicapée et son accompagnateur (attention : site non accessible aux PMR)

Demandeur d'emploi (sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois)

Pass éducation (en cours de validité)

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cm_n

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérytos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « [Passion monuments](#) », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.